

Pascale Leray

Quel savoir * ?

Les analystes sont les savants d'un savoir dont ils ne peuvent s'entretenir.

Cet aphorisme de Lacan se situe à la fin du texte du 18 décembre 1967 intitulé « De la psychanalyse dans ses rapports avec la réalité ». Il nous livre ce paradoxe d'un savoir propre aux analystes en même temps qu'il s'avère entre eux impartageable. À lire ce qui précède ce verdict de Lacan, il se dégage que ce savoir concerne dans ce texte l'acte analytique par lequel l'analyste opère dans le dispositif du début jusqu'à la fin d'une analyse.

Lacan rappelle ici une des conditions de cet acte : il exige cette position du *je ne pense pas*, dès lors que l'analyste prend place dans le transfert qui le lie à son analysant. Cela, Lacan l'énonce après avoir défini le fantasme comme ce qui fait la réalité du sujet. Réalité commandée par le fantasme, qui sera dévoilée dans l'analyse lorsque l'analysant parviendra, précise Lacan, « à réaliser comme aliénation son "je pense", c'est-à-dire à découvrir le fantasme comme moteur de la réalité psychique, celle du sujet divisé ¹ ».

Ainsi, l'acte par lequel l'analyste se qualifie est conditionné par la division du sujet, structure à laquelle l'analyste s'ajuste, en occupant une fonction où il n'est pas sujet et où il supporte d'être mis à cette place d'objet *a* par son analysant. Cette place d'objet *a* qu'occupe l'analyste est celle dans laquelle l'analysant transfère l'objet de son fantasme, objet qui lui est singulier avec sa dimension libidinale et ses différents habillages. Alors, l'acte analytique doit servir à ce que l'analyse ait cet effet d'atteindre au fantasme de l'analysant, à la jouissance qui y est incluse, afin qu'en soit

*  Intervention au séminaire École 2025-2026, « Quelques aphorismes de Lacan », à Paris, le 4 juin 2026. Pour cette séance : « Les psychanalystes sont les savants d'un savoir dont ils ne peuvent s'entretenir » (« De la psychanalyse dans ses rapports avec la réalité », dans *Autres écrits*, Paris, Le Seuil, 2001, p. 351-359). Lors de cette soirée, Patrick Barillot, Christelle Suc et Colette Soler ont commenté ce même aphorisme, leurs textes sont publiés dans ce numéro.

1.  J. Lacan, « De la psychanalyse dans ses rapports avec la réalité », art. cit., p. 358.

extrait *in fine* l'objet *a*, dans sa dimension de réel, comme cause de la division du sujet.

Se vouer à cet acte suppose chez l'analyste d'avoir fait l'expérience de l'inconscient comme effets d'un savoir insu qui le dépasse comme sujet et qui touche au corps. Mais il y faut aussi et surtout un désir spécifique, issu de son analyse et présent dans les suites de son acte qui lui a fait franchir le passage à l'analyste. À partir de là, le *je ne pense pas* avec lequel l'analyste opère dans la cure fait que l'acte ne peut avoir lieu qu'à l'intérieur du dispositif et c'est ce qui oblige l'analyste à penser ailleurs la dimension de cet acte dans la psychanalyse.

Mais déjà relevons ici la dimension paradoxale de l'acte qui opère chez l'analyste de ce *je ne pense pas*. Elle implique que l'acte, pour avoir lieu, est ce qui ne se pense pas. De là, il découle que l'analyste ne peut être dans la maîtrise de son acte, celui-ci en effet lui échappe. Pour œuvrer, cet acte met en jeu la cause active du désir, faite du silence de l'objet *a*, de son incompatibilité avec la pensée et la parole.

Ce qui vient alors à éclairer l'aphorisme, c'est que, si l'analyste est savant d'un savoir, c'est au prix de savoir qu'il ne peut rien transmettre directement de ce savoir d'expérience attendant à l'acte, même s'il sait, d'un autre lieu où il est possible de penser la psychanalyse, à quoi tient cet acte. Il est au croisement d'une logique qui l'oriente et d'une éthique dont il se soutient. Je cite Lacan : « Dans l'éthique qui s'inaugure de l'acte analytique, la logique commande ². » Pour situer ce qui oriente cet acte, Lacan fait appel à la logique dont s'infère l'objet *a* en tant qu'il reste pour la psychanalyse cette cause innommable dans le langage. Ici réside l'aporie de l'acte, ne pouvant passer au savoir transmissible impliquant d'être démontré *via* le langage là où il est exclu qu'on l'y retrouve en tant qu'acte. Autrement dit, l'analyste ne peut transmettre à la communauté des analystes une formulation d'un savoir attendant à son acte sans aussitôt en sortir. À la différence du savoir qui se construit comme savoir de la structure tel qu'il peut se transmettre dans l'élaboration de la théorie analytique, celui relevant de l'acte s'avère impartageable. C'est ce qui conduit logiquement à le situer comme ce qui vient faire trou dans le savoir transmissible, mais aussi comme ce qui atteste de la dimension réelle de l'objet *a*, avec sa conséquence d'un impossible à dire. Cet impossible à dire de l'objet *a* se dégage alors comme ce qui fait fonction de réel dans le symbolique, en 1967

2.  J. Lacan, « L'acte psychanalytique. Compte rendu du séminaire 1967-1968 », dans *Autres écrits*, op. cit., p. 380.

à ce moment de l'enseignement de Lacan, quand il élabore la fin de l'analyse par la passe à l'objet *a*.

Mais il y a l'autre versant du transfert auquel l'acte analytique est lié. C'est celui du *sujet supposé savoir* avec lequel l'analysant s'engage dans la quête d'un savoir pouvant répondre à son manque à être. Or, ce sujet supposé savoir, l'analyste y apporte sa garantie alors même qu'il sait qu'il a affaire « à cette sorte d'impensable qui dans l'inconscient nous situe un savoir sans sujet ³ ». L'acte de l'analyste est alors ce qui autorise les coupures d'un dire silencieux dans la parole analysante pour y activer l'objet *a* en tant que cause non résorbable dans la parole. La réitération de ces coupures dans le savoir articulé et déchiffré par l'analysant est ce qui peut avoir des effets participant à l'aperçu de la faille du sujet supposé savoir.

Que l'analysant consente à cette faille n'a rien de programmé mais mobilise la position éthique du sujet, celle avec laquelle se produit du côté de l'analysant l'acte qui fait passe, en faisant coupure d'avec la voie transférentielle du déchiffrement sans fin et dont résulte la chute du sujet supposé savoir. Cette chute destitue le sujet supposé savoir en le réduisant à l'objet *a*, dans son évidence, comme objet cause de la division irrémédiable du sujet. Cette destitution est alors ce qui fait basculer celui qui était sujet du manque à être à la place de l'objet *a* cause du désir, dont il pourra prendre en charge la fonction pour d'autres en passant à l'analyste.

Et c'est là que l'analyste a « à supporter de n'être plus rien que ce reste de la chose chue qui s'appelle l'objet *a* ⁴ ». En effet, à partir de cet acte avec lequel l'analysant passe à l'analyste, advient le *désêtre* de l'analyste, qui le fait déchoir de sa position d'objet cause dans le transfert. Ce que l'analyste sait alors, c'est que dans cette expérience d'une analyse, il n'en aura été que le pivot, l'instrument, et que l'acte de son analysant lui échappe et exclut qu'il en soit le sachant. « C'est ce savoir, nous dit Lacan, qui n'est pas portable, de ce que nul savoir ne peut être porté d'un seul. D'où son association à ceux qui ne partagent avec lui ce savoir qu'à ne pas pouvoir l'échanger ⁵. »

Lacan ayant fait ce constat n'en est pas resté là puisqu'il a répondu à ce qui fait la solitude radicale de l'analyste par un acte qu'est la fondation de son école, indispensable pour soutenir le rapport à l'acte et le désir de l'analyste. Il y revient dans son discours à l'EFP en décembre 1967, juste après avoir inventé et mis en place le dispositif de la passe. Je le cite : « Ma solitude, c'est justement ce à quoi je renonçais en fondant l'École, et

3.  J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XV, L'Acte psychanalytique*, Paris, Le Seuil, 2024, p. 109.

4.  *Ibid.*, p. 102.

5.  J. Lacan, « De la psychanalyse dans ses rapports avec la réalité », art. cit., p. 359.

qu'a-t-elle à voir avec celle dont se soutient l'acte psychanalytique, sinon de pouvoir disposer de sa relation à cet acte ⁶ ? » L'école ainsi conçue par Lacan est celle qui soutient l'éthique propre à l'acte et le désir qui le soutient, désir que Lacan qualifie en 1973 de *désir de savoir*. C'est ainsi qu'elle pourrait impulser aux analystes le désir de contribuer à la transmission du savoir analytique en n'oubliant pas la part intransmissible qui vient trouver ce savoir.

6.  J. Lacan, « Discours à l'École freudienne de Paris », dans *Autres écrits*, op. cit., p. 263.